

- 1 Descendre en direction du plan d'eau des Ouches. Tourner à gauche en bas et continuer en bord de rives. Plus loin, emprunter la petite passerelle à gauche puis remonter vers les maisons.
- 2 Au calvaire de la rue du Jaunay, tourner à droite et continuer la rue. Privilégier le trottoir puis l'accotement de gauche. Vous pouvez marcher à gauche, derrière la glissière de sécurité.

Emprunter le pont qui enjambe la rivière le Jaunay.

- 3 Plus loin, traverser la RD 42 (prudence !) bien en haut du virage pour avoir une meilleure visibilité. À la chapelle de Garreau, entrer dans le jardin, passer devant l'entrée de la chapelle et la longer par la gauche. Après la chapelle, remonter le chemin à gauche à côté de l'aire de pique-nique.

- 4 Au village de La Taillée, prendre la route à droite, continuer tout droit 75 m, puis prendre le chemin à gauche dans le virage. Traverser plus loin une petite route et continuer tout droit par le chemin.

- 5 Au croisement, suivre le chemin agricole à droite, puis à 200 m à la fourche, tourner à droite.
- 6 Emprunter le 1^{er} chemin à droite sur 1,8 km.
- 7 À la route, tourner à droite puis prendre la 1^{re} route à gauche en direction du Coudray.

- 8 Avant les maisons, prendre à gauche le chemin agricole qui descend vers la rivière le Jaunay. Prendre la passerelle à droite du chemin, puis remonter par le chemin en face.

- 9 Au village du Lutron, traverser la RD 55 (prudence) et continuer en face route de La Borderie.

- 10 Prendre à droite vers La Maronnière et continuer la route. Au carrefour suivant, tourner à gauche, puis rapidement à droite dans le chemin en terre.

- 11 Prendre à droite au chemin agricole puis à gauche à la route. Prudence, vous longez la RD 55 sur 500 m.

- 12 Dans le virage, à l'entrée de Martinet, prendre le chemin en face et rejoindre Les Ouches du Jaunay. À proximité du plan d'eau, continuer en face puis à gauche pour remonter vers le parking.



**Payss
d'Achards**
OFFICE DE TOURISME
www.achards-tourisme.com

Photo : © J. Gazeau - Graphisme : Les Conteurs

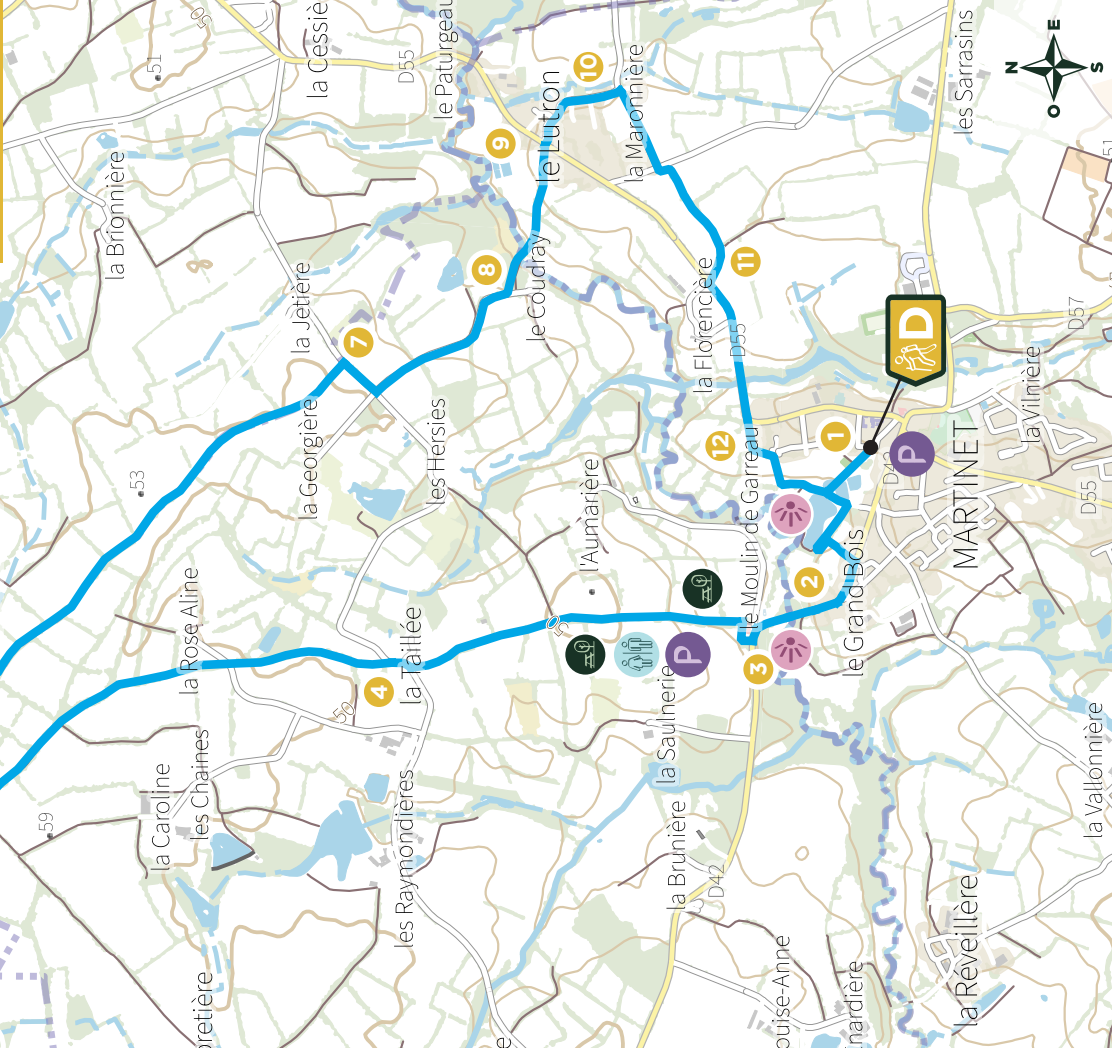
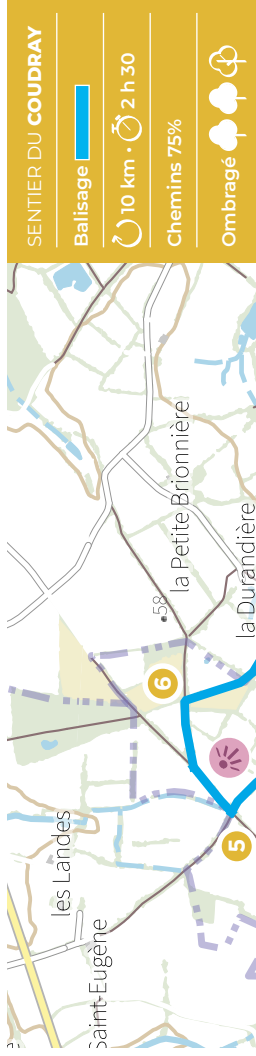


SENTIER DU COUDRAY

10 km • 2 h 30

Départ : Martinet, salle polyvalente

GPS : 46.677577 • -1.679652



 Le balisage terrain prévaut toujours sur les documents papier